



Peut'on me reprendre un cadeau ?

Par **tarryna**, le **21/04/2010** à **09:03**

Bonjour,

J'étais avec un homme pendant 3 ans. J'ai déménagé près de chez lui afin de me rapprocher de lui car, avant lui, j'étais 6 ans avec le père de mes enfants, lequel m'a quitté pour une autre femme. Difficile après de faire confiance aux hommes. C'est pour ça que je ne voulais pas m'installer avec J-L car j'avais peur. Je n'avais, à ce moment là, pas de permis donc c'est lui qui mettait mes enfants tous les matins, à l'école et qui m'emmenait au travail. Depuis, j'ai eu mon permis et vue qu'il en avait marre de faire des va-et-vient entre l'école, mon travail et le sien, il m'a donc acheté une voiture, une superbe classe B, pour vraiment pas cher.

Aujourd'hui, nous sommes en grande dispute et, pour m'enbêter, il me dit qu'il veut la voiture alors qu'il sait très bien que je serai en galère si je ne peux pas emmener les petits à l'école, ou encore que je ne peux pas aller au travail. Avant, j'avais tout à proximité de chez moi, mais il a insisté pour que je déménage près de chez lui, ce que j'ai fait, et maintenant que lui et moi, ça ne va plus, il me menace de porter plainte pour récupérer la voiture. La carte grise est à mon nom. Peut'il faire quelque chose contre moi ?

Est-ce qu'il peut reprendre ce qu'il m'a acheté ?